



Plus value montant à régler

Par **Stephanebtz**, le **29/04/2023** à **10:19**

Bonjour,

Je suis égaré par tant de réponses différentes d'où ma venue ici.

j ai une résidence secondaire que je vends pour un prix de 350 000 euros. J achete dans la foulée un bien de 260 000 euros. Mon prix d achat de mon bien secondaire fut en 2004 de 120 000 euros. Ma résidence principale je ne suis pas le propriétaire. Je sais que j ai une exonération partielle de la plus value . Ma question quelle sera le montant de la plus clair que je devrais régler au notaire.

j espère vous avoir donner tout les éléments .

en vous remerciant

Par **youris**, le **29/04/2023** à **11:25**

bonjour,

ce lien officiel peut vous aider :

[plus value immobilière](#)

salutations